

56170

Tél : 02.97.52.48.88.

La municipalité vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, souhaitant à tous bonheur et santé.

Nous voudrions vous faire part de ce qui est en réalisation et/ou en projet pour améliorer tant le service public que l'amélioration de l'environnement pour notre petite communauté insulaire.

Beaucoup de choses sont à faire, le conseil avance en fonction des besoins mais aussi des moyens . Il est toujours à l'écoute de vos observations et propositions.

Depuis le mois de mars le conseil a pu réaliser :

- 1 – Achat d'une voiture pour aider les personnes en difficulté physique à monter et descendre au port de L'Argol.
- 2 – Réalisation d'un logement pour l'infirmière remplaçante.
- 3- Rénovation de deux gîtes (la mairie prévoit deux rénovations par an).
- 4 - Ouverture de la nouvelle épicerie courant mars.
- 5 – Aménagement de claustras pour réception des bacs à poubelles (ordures ménagères, verres).
- 6- Enlèvement (prévu pour février) des anciens groupes électrogènes disséminés dans le village.
- 7 – Entretien régulier des coupes feux dans les landes.

**Les dossiers suivants sont en cours :**

- 1 – installation de cuves pour la sécurité incendie du village.
- 2 – Réfection des routes d'ici l'été (après modifications du réseau électrique souterrain).
- 3 – Mise en réseau des panneaux photovoltaïques installés sur les hangars réserves d'eau.
- 4 – Construction de logements HLM : quatre au Nord de l'école, deux à l'Est des gîtes de l'ancienne mairie
- 5 – par décision préfectorale obligation de déplacement du camping sur la zone prévue à cet effet près du bois De pins. Dès lors, un nouveau bloc sanitaire doit être bâti à cet endroit. De ce fait la construction des locaux Techniques au port de l'Argol sera peut-être remise en cause en fonction du budget.
- 6 – Pour la gestion du marais : sur le terrain du conservatoire du littoral  
Abattage des peupliers afin de réduire l'assèchement des étangs sud.
- 7 – Conservation du patrimoine environnemental, le conseil a donné son accord pour l'intervention de l'atelier d'insertion géré par le Syndicat mixte d'Auray-Belz-Quiberon.

Souhaitant ainsi agir pour une qualité de vie pour tous, le conseil vous renouvelle ses vœux les plus sincères.

  
Le Maire,  


Le Conseil municipal,